

Madame, Monsieur,

La Région Bourgogne Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2020/2021 ouvrira le 2 juin.

www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport

Que ce soit pour une première ou un renouvellement, il est obligatoire que les familles dont les enfants souhaitent emprunter les transports scolaires effectuent cette démarche.

Afin que l'élève soit en possession de sa carte de transport dès les premiers jours de la rentrée scolaire de septembre il est conseillé aux familles de s'inscrire avant le 16 juillet 2020

Cordialement

MH Longeot